ORDONNANCEMENT GENERAL
DU BATIMENT

DEPARTEMENT AMIANTE
4 rue Leguen De Kerangal
35000 RENNES
Tel : 02 99 85 90 10 - Fax : 02 99 85 90 11
AGENCE DE SEINE ET MARNE
381, rue Marc Chagall
77190 DAMMARIE LES LYS

DIAGNOSTIC AMIANTE

Lot n° 26-1

2 à 8, Rue de L'Italie
11 à 29 / 31 à 45, Rue du 8 Mai 1945
77320 LA FERTE GAUCHER

Dammarie les Lys, le 30 Avril 1998

Ce document tient compte de la législation et plus particulièrement des décrêts n°96/97 (flocage, calorifugeage et MCA)

Diagnostic de recherche d'amiante - Décret 96-97 du 07/02/1996

S.A.R.L. au Capital de 180 000 Frs RCS Rennes : B 394 613 699 94B 298 - APE 742 C

SOMMAIRE

1 - DEFINITION DU DIAGNOSTIC

2 - FICHES DE VISITE ET CARTOGRAPHIE

3 - GRILLE D'EVALUATION

4 - COMPTE RENDU D'ANALYSE

5 -RESULTATS LABORATOIRE

DEFINITION DU DIAGNOSTIC

a) INSPECTION DES SITES

- Visite de toutes les surfaces du Lot concerné.

- Recherche d'amiante dans les flocages, calorifugeages et Matériaux Contenant de l'Amiante

- Prélèvements

b) CARTOGRAPHIE

- Représentation et numérotation de l'ensemble des prélèvements sur les plans du propriétaire.

c) GRILLE DE PRELEVEMENT

- Ces fiches détaillent l'état physique du ou des matériaux pour chaque prélèvement.

d) LES PRELEVEMENTS ANALYSES

- Une analyse en laboratoire sera demandée pour chaque prélèvement d'échantillon douteux, qui n'auront pas d'avis technique du fournisseur.

- En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation mentionnée à l'article précédent, les propriétaires procèdent :

. soit à un contrôle périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans les conditions prévues à l'article 3 : ce contrôle est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire des résultats du contrôle, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage

. soit, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission

. soit à des travaux appropriés engagés dans un délai de douze mois

FICHE DE VISITE

OGB

DIAGNOSTIC AMIANTE

FICHE DE VISITE

Ordonnancement Général du Bâtiment

ANTENNES OPDHLM 77		Date de la visite	18/03/98
VILLE	LA FERTE GAUCHER	Nbre de Bâtiments	2
Adresse	2 à 8 rue de l'Idalie 11 à 29 et 31 à 45 rue du 8 Mai 1945	Année Construction 1962	Année de réhabilitation

26-1	QTE	Flocage	Calorifuge	Dalles de sol	plafonds	Fibro	Type de matériau	Prélèvemt n°
HALL / PORCHE	0							
CAGE ESCALIER	22						Carrelage et béton	
CAVES / S/SOLS	22		X(ldv)				Placo sur Polystyrène	
PARKING	ext							
CHAUFFERIE	0						Chauffege individuel Gaz	
SOUS STATION	0							
COMBLES	0							
TOITURE/TERRAS	2						Goudron	
LOCAL VO	22						Pas de conduit	
LOCAL VELO	0							
APPARTEMENT	200			X			Thermoplastique	9
ASCENSEUR	0							

CARTOGRAPHIE

SIGNATURE

GRILLE D'EVALUATION

DIAGNOSTIC ET MODALITES D'IDENTIFICATION DES AUTRES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

GRILLE D'IDENTIFICATION

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux de construction du bâtiment, autres que flocage et calorifugeage
Une grille est à compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

ETABLISSEMENT OPDHLM 77 - MELUN - ANTENNE DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Etablissement	**2 à 8 rue de l'Idalie / 11 à 29 et 31 à 45 rue du 8 Mai 1945 - 77320 LAFERTE GAUCHER**
Date de contrôle	**18/03/98**
Bâtiment	
Pièce ou zone homogène	
Destination déclarée du local	**Dalles de sols dans les appartements**

MATERIAU IDENTIFIE : **CHRYSOTILE dans dalles**

caractéristique de la surface et de la structure					
Surface		Structure		Etat	
Protégée	☐	Non protégée	☐	Bon	■
Etanche	■	Matériau dur	■	Moyen	☐
Non étanche	☐	Matériau friable	☐	Mauvais	☐

CONSIGNES DE PROCEDURES

- Pas de dispositions particulières si les matériaux restent en place.
- Toutes interventions sur les dalles devront faire l'objet d'un plan de retrait (décret n°96/98 du 07/02/96)

COMPTE RENDU D'ANALYSE

Ordonnancement Général du Bâtiment - 361, rue de la Frébardière ZI Sud Est - 35135 RENNES CHANTEPIE
Tel : 02 99 86 01 59 - Fax : 02 99 86 01 57

DIAGNOSTIC AMIANTE

Décrêt : article 8 du decrêt 96-97 du 7 fevrier 1996

ANTENNE DE LA FERTE SOUS JOUARRE
Lot n° 26-1
2 à 8 rue de l'Italie
11 à 29/31 à 45 rue du 8 Mai 1945
77320 LA FERTE GAUCHER

Nom du contrôleur : **G. LELONG / E. BOSSARD**

Phases	Contrôlé	Dates
1 Contrôle visuel de la présence d'amiante (flocage/calorifugeage)		18/03/98
2 Analyse des matériaux douteux en laboratoire	X	28/04/98
3 Etat de conservation des matériaux		
4 Prélèvement d'air		

Résultat de l'évaluation	Présence	
Désignation des matériaux visés par le décrêt	Oui	Non
Flocages		X
Calorifugeages		X
Autres semi dur	X	

CONCLUSION GENERALE

- Présence d'amiante dans les dalles de sol. Pas de dispositions particulières si les matériaux restent en place.
- Toutes interventions sur les dalles devront faire l'objet d'un plan de retrait (decret n° 96/98 du 07/02/96)
- Les phases 3 et 4 ne sont pas concernées.

ORDONNANCEMENT GENERAL DU BATIMENT
AGENCE DE SEINE ET MARNE
381, rue Marc Chagall
77190 DAMMARIE LES LYS
RCS RENNES B 394 413 699 94 B 298

ANALYSE LABORATOIRE

EMSL FRANCE

pécialiste
e l'Amiante
epuis 1981

EMSL France
15, rue du 19 janvier
92380 GARCHES FRANCE
Tel : 01 47 01 37 00
FAX : 01 47 01 37 01
Email : gnemslfr@worldnet.fr

Réf. Rapport : OGB-M-0081

Date : mardi 28 avril 1998

Client : OGEBA.

Commande N° : M 220498-38

Objet : Analyse de matériau au MET - OPDHLM 77 - Antenne de La Ferté Sous Jouarre
Rue du 8 Mai 1945 - LA FERTE GAUCHER

A l'attention de : Monsieur BOSSARD

Analyse de matériaux par Microscopie Electronique à Transmission Rapport Final (M.E.T)

Les résultats d'analyse de matériaux utilisant le MET sont rapportés ci-dessous :

Echantillon	Lieu	Aspect	% Fibres Autres	% Matériaux Non Fibreux	% Fibres Amiante
98/P2338 9	Non Précisé	Noir Compact Dur	Non Détecté	~70% Colle Bitumée	~30% Chrysotile

Gérald Nassif
Analyste

Gérald Nassif
Docteur ès Sciences